

Agriculture urbaine

L'agriculture urbaine, culture d'émancipation et de transition en péril ?

Antoine Lagneau

Pour citer ce texte : Lagneau Antoine, « L'agriculture urbaine, culture d'émancipation et de transition en péril ? », *Vocabulaire critique & spéculatif des transitions* [en ligne], 20 avril 2021, disponible sur : <https://vocabularydestransitions.fr/>, CC-BY-NC- ND.

Elle a signé son grand retour en même temps que débutait la seconde décennie du 21^e siècle. L'agriculture urbaine, que l'on croyait disparue à tout jamais de nos villes occidentales, sacrifiée sur l'autel du progrès et de la modernité, engloutie sous le béton et le bitume, repart à la conquête de nos rues et nos quartiers, de manière aussi inattendue que fulgurante. Rien ne semble pouvoir arrêter son développement, d'autant moins qu'elle se retrouve à présent parée de toutes les vertus, sommée de répondre quasiment à elle seule aux maux de nos cités.

S'il y a encore quelques années, nous pouvions penser qu'il s'agissait d'une mode passagère, nous nous trouvons désormais face à un phénomène qui s'inscrit dans le temps.

Habitants, élus, associations, architectes, entrepreneurs, chercheurs..., tous les acteurs de la ville semblent aujourd'hui s'engager dans ce mouvement. Leur nombre et leur origine illustrent à eux seuls la complexité des enjeux mais aussi l'un des traits caractéristiques de l'agriculture urbaine : sa multifonctionnalité. Mieux vaudrait donc parler « des agricultures urbaines » car cultiver en ville relève de tant de formes différentes qu'aucune ne peut prétendre être plus représentative que l'autre. C'est donc leur combinaison qui permettra de s'approcher d'une description

LIR3S

UMR 7366 CNRS-uBFC

Faculté de Droit et de Science Politique

4 bd Gabriel - BP 17270 F - 21072 DIJON CEDEX

Tél. : 33 (0)3 80 39 53 52 – mail : lir3s@u-bourgogne.fr

un peu plus précise, d'où la volonté des chercheurs¹ de parler de multifonctionnalité à propos de ce mouvement. Il convient cependant de relever ici que l'aspect multifonctionnel est une caractéristique que l'agriculture urbaine partage avec l'ensemble des autres agricultures, comme cela a d'ailleurs été précisé dans la loi d'Orientation agricole de 1999, laquelle affirmait clairement la volonté politique de reconnaître la multifonctionnalité de l'agriculture à travers l'espace rural (loi n° 99-574 du 9 juillet 1999 d'orientation agricole, art. 118).

Cette diversité dont il est question quand on parle de culture en ville regroupe les lieux et supports de productions, les techniques et les pratiques culturelles, les systèmes de distribution, les modèles économiques et donc, les acteurs. Ces formes multiples peuvent être reliées à une ou plusieurs fonctions de l'agriculture urbaine : l'alimentation, les aspects sociaux, la biodiversité, l'urbanisme, l'éducation, la santé ou bien encore les loisirs. Sa complexité est aussi une richesse mais elle conduit à s'interroger sur un certain nombre d'aspects qui pourraient conditionner l'avenir de ce mouvement souvent associé par ailleurs aux villes en transition et plus largement à la transition écologique.

Ainsi, dans cet emballement agri-urbain que connaissent nos cités, qu'ont en commun tous ces acteurs de la ville, quelle(s) vision(s) partagent-ils ou non de l'agriculture urbaine et plus encore, qu'en attendent-ils ? Se souviennent-ils seulement que l'agriculture urbaine, après avoir disparu des villes occidentales dans les années 1960, a fait son retour presque par hasard au début des années 1970 à New York ?

De la Guerilla Gardening à l'agriculture urbaine

Dans une ville alors confrontée à une violente crise économique et à la paupérisation de quartiers entiers, une jeune artiste plasticienne, Liz Christie, décide d'investir une friche urbaine avec une idée : créer un espace collectif autour d'un potager pour

1. Luc Mougeot, *Cultiver de meilleures villes : agriculture urbaine et développement durable*, IDRC, 2006

cultiver les solidarités et le partage. Le premier *community garden*² (jardin communautaire) est né et sera en quelques années suivi de la création de dizaines d'autres sur tout le territoire nord-américain avant que ce mouvement, désormais baptisé Guerilla Gardening, ne franchisse au milieu des années 1990 l'Atlantique.

Lille est la première ville en France à accueillir en 1998 un jardin partagé, cousin du jardin communautaire américain. Le « Jardin des (re)trouvailles », c'est son nom, est porté par un collectif d'habitants qui finira, après une occupation « informelle », par convaincre le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais de mettre à sa disposition un terrain de 1 000 m² dans le quartier Moulins.³

Nantes, Lyon, Montpellier et d'autres centres urbains régionaux ne tarderont pas à suivre l'exemple lillois en favorisant la création de jardins partagés avant que la mairie de Paris ne leur emboîte à son tour le pas.

Mais en cette fin de millénaire s'ajoute à présent, aux motivations initiales héritées du mouvement lancé par Liz Christie autour du lien social et de la culture potagère, une nouvelle et puissante aspiration : renouer avec le vivant non humain, avec la faune et la flore. Face à une minéralisation exponentielle des territoires, tout particulièrement dans les grands pôles urbains, le « désir de nature » devient chez les habitants, une revendication politique et sociale qui avant même sa traduction électorale, débouche sur le passage à l'action.

Confrontés à un mouvement qui cultive – outre les fruits et légumes – l'autonomie, les élus locaux choisissent, notamment pour ne pas laisser se développer des espaces qui pourraient échapper à leur contrôle, le dialogue et l'accompagnement.

C'est ainsi que Paris, devenue socialiste en 2001 avec l'appui des Verts entrés au Conseil municipal, se dote l'année suivante d'une charte « Main verte ». L'objectif de la municipalité avec cet outil est d'encourager les créations de jardins partagés sur son territoire (presque vingt ans après, on en compte en 2020 plus de

2. Sandrine Baudry, « Les community gardens de New York City : de la désobéissance civile au développement durable », *Revue française d'études américaines*, vol. 129, n° 3, 2011.

3. Laurence Baudelet, Frédérique Basset et Alice Le Roy, *Jardins partagés. Utopies, écologie, conseils pratiques*, Mens, Terre Vivante, 2008.

130 répartis dans les vingt arrondissements de la capitale). Tout au long de la première décennie des années 2000, l'engouement pour les jardins partagés mais aussi pour la reconquête végétale et cultivée d'autres espaces publics (trottoirs, toitures, parkings, etc.) se démultiplie. À tel point que le phénomène devient progressivement un objet de recherche universitaire. Des travaux qui plus de trente ans après le premier *community garden* de New-York, vont, parmi d'autres facteurs, contribuer à réintroduire la formulation « agriculture urbaine » pour qualifier le mouvement dans son ensemble.

Sans que l'on puisse encore le soupçonner, cette dénomination qui verbalise le grand retour de la production agricole en ville constitue un moment charnière. Aux côtés des activistes de la première heure et des associations de quartier, apparaissent alors progressivement de nouveaux venus parmi lesquels et par ordre d'apparition, les élus locaux et les acteurs économiques, entreprises privées notamment. L'intérêt du côté des collectivités locales, ne va alors pas tarder à se manifester concrètement via les élections municipales de 2014. Plusieurs candidat-e-s s'engagent alors dans leur programme électoral à développer l'agriculture en ville.

Les six années qui suivent jusqu'en 2020 confirment alors le changement d'échelle et de paradigme pour l'agriculture urbaine qui ouvre autant de perspectives nouvelles que de questions sur son avenir. Dès 2016, le journal *Le Monde* relève ainsi, à propos de la politique agri-urbaine de la ville de Paris que « Depuis deux ou trois ans, les projets avec une dimension commerciale tendent à se multiplier. »⁴.

Une observation corroborée par l'irruption concomitante sur ce terrain de géants de l'agro-alimentaire et de l'immobilier ainsi que de multinationales spécialisées dans les services urbains. Carrefour et Auchan en finançant des fermes urbaines ou des projets de cultures sur les toits de leurs hypermarchés, Bouygues Construction avec son bureau d'étude « Ferme urbaine », mais aussi Vinci, Veolia, Suez pour n'en citer que quelques-uns, tous

4. Laetitia Van Eeckhout, « Une première serre urbaine verra bientôt le jour en plein cœur de Paris », *Le Monde*, 19 avril 2016.

ont en commun d'apporter à des élus souvent dépourvus en la matière, leur savoir-faire, mais surtout leur puissance financière. L'agriculture urbaine ne semble dès lors plus qu'un nouveau débouché économique potentiel dans une *smart city* synonyme, elle, de profits immédiats.

Certains discours politiques sont tout aussi révélateurs de cette vision de la ville cultivée, d'ores et déjà intégrée à ces fameuses « villes intelligentes ». C'est ainsi que Jean-Louis Missika, ancien maire-adjoint de Paris chargé de l'urbanisme entre 2014 et 2020, s'émerveille en imaginant « les 100 000 arbres parisiens dotés d'une puce permettant des cartographies utiles pour la végétalisation annoncée ou le développement de l'agriculture urbaine »⁵. L'agriculture urbaine y sera 3.0, faite de tours maraichères high-tech, de serres ultra-connectées et autres supports de cultures hors-sol bardés de microprocesseurs et de capteurs électroniques. Ce qui n'empêche pas les mêmes de vanter les apports environnementaux, économiques, pédagogiques, sociaux, etc., d'une agriculture désormais mise à contribution dans toutes les politiques publiques locales. Au risque sans doute d'affaiblir considérablement ce qui en fait en termes de fonctionnalité, sa singularité et sa valeur intrinsèque. La question se pose au regard précisément de certaines de ses fonctions, objet de surenchères d'usage dans les projets portés par les élus, les aménageurs et autres entrepreneurs.

Détournement utilitariste et politique prédatrice

C'est le cas de la fonction de lien-s, pourtant l'une des plus intéressantes dans l'observation de nos maux urbains et pour soigner de multiples relations entre les habitants eux-mêmes, avec le vivant sous toutes ses formes ou encore entre les territoires, urbains, péri-urbains, ruraux, etc. Plébiscitée, celle-ci n'échappe pas aujourd'hui à un détournement utilitariste pour habiller, sous couvert de « reconnexions » ou de « réconciliations » diverses et

5. Clara Schmelck, *En 2016, Paris sera-t-elle une smart city ?*, MétaMédia [en ligne], 30 novembre 2015, disponible sur : <https://www.meta-media.fr/2015/12/30/en-2016-paris-sera-t-elle-une-smart-city.html>, page consultée le 14 septembre 2020.

variées, des programmes d'aménagement urbain écologiquement insoutenables, tout particulièrement dans les aires métropolitaines. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si depuis le début de la décennie 2010, le nombre de surfaces cultivées en ville suit une courbe exponentielle, coïncidant avec une décennie qui consacre – en France notamment – l'accélération du fait métropolitain. L'hexagone compte aujourd'hui vingt-deux aires métropolitaines (Paris, Marseille, Lyon, Nantes ou encore Dijon) dont le découpage administratif, loin de reposer sur des caractéristiques géographique et humaines (bassins versants, écosystèmes naturels, climats, cultures régionales, etc.), vise d'abord à renforcer leur poids en termes économiques. Avec l'ambition assumée d'assurer à ces territoires un rayonnement international sur fond de compétitivité et de croissance.

C'est dans ce paysage de plus en plus minéral, où se croisent logique marchande et rêves de puissance régionale, que les fonctions de l'agriculture urbaine se voient régulièrement mobilisées à des fins parfois non exemptes de cynisme politique. Pour répondre aux critiques qui se multiplient sur les fractures sociales et territoriales engendrées par les métropoles, certains de leurs dirigeants tentent ainsi de trouver la parade en empiétant les promesses autour de la « ville agricole ». Derrière celle-ci, se profile surtout la volonté de promouvoir l'acceptation de politiques dédiées prioritairement au développement de la trop fameuse « attractivité économique ».

Ainsi, la Métropole lyonnaise, dans l'un de ses documents de communication publié en 2012 et intitulé « Ville et agriculture, l'agriculture périurbaine dans le Grand Lyon », affirmait vouloir maîtriser « l'étalement urbain » et surtout, assurer « la préservation de la trame verte de l'agglomération. ». Pourtant, cet engagement n'a pas résisté aux ambitions de la Métropole de se rêver en puissance footballistique européenne pour mieux renforcer son assise politique et financière. Pour satisfaire ce Monopoly sportif et économique, il fallait donc un « grand stade ». Celui-ci, baptisé « Stade des Lumières », a vu le jour en janvier 2016 à quelques

minutes de Lyon, en lieu et place de... terres agricoles⁶ ! Malgré l'opposition de plusieurs collectifs locaux, près d'une cinquantaine d'hectares ont été rayés de la carte, mettant à mal l'engagement métropolitain de sauvegarder l'agriculture périurbaine et surtout la trame verte reliant les espaces urbains et ruraux.

Le recours à l'agriculture urbaine et ici à sa fonction de lien-s vise donc à travestir une politique prédatrice avec un vocabulaire explicite : *recoudre* la ville, *restaurer les relations* ville-campagne, *rapprocher* les habitants, *tisser* de nouvelles solidarités, *renforcer* les trames écologiques... Le lien est partout pourvu que l'on oublie l'artificialisation rampante des villes et des vies.

Réinterroger l'agriculture urbaine sur ses évolutions actuelles

Mais au fond, de quel lien l'agriculture urbaine est-elle le nom quand ce qui en fait sa singularité, relier les lieux et le vivant, est ainsi ravalé au rang d'éléments de langage pour justifier des politiques contribuant plus que jamais à fracturer les territoires et ceux qui y habitent ? À ce point de l'histoire, le monde des *Monades urbaines* de Robert Silverberg⁷ n'a jamais semblé si proche.

Dans son ouvrage paru en 1971, l'auteur de science-fiction livre une vision saisissante de notre planète en 2381 et d'une société qui se développe verticalement, dans des tours de mille étages baptisées « Monades ». Celles-ci offrent à leurs habitants une vie en complète autarcie, l'alimentation provenant elle de l'extérieur, des campagnes environnantes. À travers l'un de ses personnages, Robert Silverberg décrit cette relation entre « Monades » et campagnes :

Sans aucun effort, elle [Aurée, l'héroïne] s'élève à une hauteur de dix mille mètres pour voir les communes agricoles qui s'étendent autour de la constellation urbaine. Les voici, s'étirant jusqu'à l'horizon, longues

6. Sébastien Gardon, « D'«OL Land» au Parc OL : le grand stade de Lyon contre la ville ? », *Métropolitiques* [en ligne], 11 juillet 2016, disponible sur : <https://www.metropolitiques.eu/D-OL-Land-au-Parc-OL-le-grand.html>.

7. Robert Silverberg, *Les monades urbaines*, Paris, Robert Laffont, 2016.

bandes vertes nettement dessinées, bordées de brun. [...] De minuscules silhouettes d'hommes et femmes s'agitent autour des machines qui travaillent les terres fertiles. Auréa a entendu dire d'étranges choses sur les rites terribles de ces gens de la terre [...] qui vivent en dehors du monde urbain civilisé.

L'opposition entre le « monde urbain civilisé » et les « gens de la terre » va bien au-delà, dans cette dystopie, de la seule rupture de lien entre territoires. Elle révèle ainsi une vision utilitariste non seulement des espaces agricoles mais aussi de celles et ceux qui les cultivent. Pour le « monde urbain civilisé », le rapport au « gens de la terre » et aux « communes agricoles qui s'étendent autour de la constellation urbaine » est ici un rapport d'objet. La séparation entre cette société humaine « civilisée » représentée ici par le monde urbain et des territoires réduits à des ressources pour nourrir les « monades », n'est ainsi pas sans analogie avec la pensée de Philippe Descola⁸.

Dans ses ouvrages et travaux, l'anthropologue démontre notamment comme l'Occident transforme la nature en « ressources » au service des femmes et des hommes. Changer ce rapport utilitaire au vivant non humain nous ramène aux racines de ce que porte la fonction de lien-s de l'agriculture urbaine. Mais peut-on encore la préserver de la récupération politique et de l'ambition mercantile des multinationales ?

Oui, à condition d'accepter de réinterroger précisément l'agriculture urbaine elle-même dans ses évolutions actuelles. Et donc d'en repréciser ses fonctions, en les reconfigurant notamment autour des formes collectives que sont les jardins familiaux ou les expériences alternatives de gestion des communs, à l'image des zones à défendre (ZAD).

8. Philippe Descola, *La Composition des mondes*, Paris, Flammarion, 2017.

Autodétermination alimentaire

Les jardins familiaux, au moment où les urbains cherchent à se réapproprier leur alimentation et expriment le besoin de se reconnecter à la terre, constituent ainsi une fabuleuse opportunité pour concilier ces demandes. Donner aux habitants la possibilité d'accéder à une parcelle cultivée, c'est leur permettre de choisir ce qu'ils consomment à partir de leur propre production. C'est bel et bien une forme d'autodétermination alimentaire dont il est ici question, de décisions souveraines et autonomes d'habitants ou de groupes d'habitants. Une forme qui diffère sensiblement du discours politique métropolitain sur l'autonomie alimentaire, ultra centralisé et vertical, où l'individu ne peut prétendre à un autre rôle que celui du consommateur en bout de chaîne.

Avec la crise sanitaire provoquée par la Covid-19, la question alimentaire, et par voie de conséquence agricole, se pose aussi avec une nouvelle acuité, tout particulièrement dans nos métropoles. Là plus qu'ailleurs, la crise sanitaire a jeté une lumière crue sur les multiples failles et tensions autour de l'approvisionnement et de l'accès à l'alimentation des populations. Si l'impact a été diamétralement différent entre ce qu'ont subi d'une part les banlieues populaires et d'autre part les quartiers aisés, force est de constater que quelle que soit la classe sociale, l'enjeu alimentaire est devenu central.

Pour autant, ce sont bien les populations les plus précaires qui comme à chaque crise, sociale, économique ou environnementale, sont les plus touchées et pour qui l'urgence de redéfinir les politiques alimentaires et agricoles se fait de plus en plus pressante.

La Covid-19 ici démultiplié la détresse sociale alors que les difficultés économiques, structurelles, touchaient déjà de plein fouet femmes, hommes et enfants. Or, la précarité alimentaire est directement corrélée aux ressources financières des ménages comme le relevait en 2018 Richard Beninger, secrétaire national du Secours populaire, qui notait que « chez les familles les plus modestes, on s'aperçoit que la question de l'alimentaire devient

une variable d'ajustement »⁹. Une variable d'ajustement qui vient heurter de plein fouet le principe du droit à l'alimentation défini par l'ancien rapporteur spécial auprès de l'ONU sur la question du droit à l'alimentation, Jean Ziegler comme « le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante »¹⁰.

Il s'agit bien d'une situation relevant d'un état d'insécurité alimentaire, au sens où la possibilité de s'approvisionner en nourriture suffisante d'un point de vue nutritionnel et de façon socialement acceptable (sans recours à la mendicité, au vol, au don ou aux aides alimentaires) est limitée ou incertaine. Parmi les multiples initiatives et retours d'expériences mises en avant pour garantir une alimentation de qualité accessible à tous localement, les jardins collectifs et d'une manière plus globale l'agriculture urbaine, apparaissent donc comme des réponses, certes partielles, mais enchâssées dans un projet alimentaire et agricole alternatif plus global.

Cette notion d'accessibilité, de choix et donc de reconnexion avec l'alimentation est aussi un des piliers des ZAD quelle que soit leur lutte initiale. Toutes ont ainsi la particularité de mettre en œuvre, à l'image de la zone à défendre des Lentillères à Dijon ou de l'occupation plus épisodique contre le projet Europa City en Île-de-France, une agriculture de lien-s et de soin, pour construire une culture des communs.

Re-territorialisation et biorégionalisme

La parcelle de jardin familial et la ZAD peuvent donc être désignés comme des éléments structurants pour préserver et développer une agriculture urbaine sociale, collective et territoriale qui inclus de nouveaux rapports entre le vivant humain et non humain. Ces lieux, alternatifs, associatifs, collectifs... ne sont cependant pas des fins en soi, ne pouvant par exemple

9. Étienne Jacob, « Pour les familles les plus pauvres, l'alimentation est devenue une variable d'ajustement », *Le Figaro*, 11 septembre 2018.

10. Jean Ziegler, *Le droit à l'alimentation*, Paris, Éditions Mille et une nuits, 2003.

prétendre à ériger des villes autosuffisantes sur le plan alimentaire. Ce fantasme de métropoles nourricières a pourtant largement été mis en avant en même temps que se développait l'agriculture urbaine et reste encore prégnant dans le discours de certains acteurs, notamment politiques. Il est pourtant clairement démenti par les chiffres, à l'image de l'étude¹¹ réalisée par Christine Aubry, chercheuse à l'INRAE, portant sur les 600 m² de cultures maraichères du toit de l'école AgroParisTech, à Paris. Cinq à huit kg par m² y ont été récoltés par an, soit des rendements de cinquante à quatre-vingt tonnes à l'hectare, un volume comparable à celui d'une production maraichère bio. Mais en rapportant ce rendement aux quatre-vingts hectares de toits parisiens potentiellement cultivables, Christine Aubry démontre que la production totale ne couvrirait que 6 % de la consommation parisienne de fruits et légumes. Et la chercheuse d'ajouter que même étendue aux friches et fermes périurbaines, l'agriculture urbaine ne pourra remplacer l'agriculture traditionnelle.

Cultiver en ville se révèle avant tout un outil pour aider à définir une re-territorialisation¹² de nos sociétés basées notamment sur de nouvelles coopérations entre mondes urbains, péri-urbains et ruraux, loin du projet centralisateur des métropoles.

Partir de l'échelon régional pour développer une dynamique agricole qui s'inscrit dans une réflexion environnementale et sociale plus large n'est d'ailleurs pas sans rappeler le mouvement bio-régionaliste né dans les années 1960 à San Francisco¹³. Porteur d'un projet où la relation entre la nature et les êtres humains occupe une place centrale, ce courant politique, dont l'un des penseurs est Peter Berg, fondateur de la principale organisation bio-régionaliste « Planet drump foundation »,

11. Hugo Leroux, « L'agriculture urbaine est-elle une solution d'avenir ? », *Sciences et vie*, 23 juin 2020. En ligne : <https://www.science-et-vie.com/questions-reponses/l-agriculture-urbaine-est-elle-une-solution-d-avenir-57251>, page consultée le 15 février 2021.

12. Leslie Carnoye, « Reterritorialisation et développement durable : contraintes écologiques et logiques sociales. Compte rendu de journée d'étude (Lille, 25 novembre 2011) », *Développement durable et territoires* [en ligne], vol. 4, n° 1, disponible sur : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/9730>.

13. Ludovic Duhem et Richard Pereira de Moura, *Design des territoires. L'enseignement de la biorégion*, Éditions Eterotopia, Paris, 2020.

souhaite bâtir une société écologiquement soutenable. Celle-ci s'appuie sur une zone géographique définie par des caractéristiques naturelles continues et reliées entre elles. À partir de ces spécificités environnementales et physiques, la population locale organise les conditions favorables à l'émergence de la biorégion. Parmi celles-ci, on retrouve la notion d'autonomie alimentaire qui à San-Francisco, territoire d'expérimentation du bio-régionalisme, va contribuer entre 1960 et 1970 à la création de potagers urbains. Cinquante ans après, ces derniers se sont multipliés dans la métropole ouest-américaine tandis que ce mouvement, grâce notamment aux activités de la « Planet drump foundation », reste lui très présent.

L'agriculture urbaine, en alimentant les attentes et les ambitions contradictoires voire inconciliables d'acteurs multiples, est désormais au centre d'un jeu complexe. L'intérêt récent que lui portent de grands groupes industriels, à commencer par les multinationales de l'agroalimentaire ou de la distribution attirées par la perspective de plus-values se situe à l'opposé des valeurs portées par une agriculture urbaine sociale. Face à des mastodontes économiques désireux de se créer de nouveaux marchés, à des promoteurs en quête de plus-values immobilières et à des élus locaux souhaitant en faire une vitrine politique pour leur territoire, l'agriculture urbaine serait-elle déjà à la croisée des chemins ?

Dans un contexte incertain, il est peut-être encore temps de réfléchir à des initiatives moins gourmandes financièrement, pensées avec les habitants, aux ambitions nourricières plus modestes, mieux ancrées dans leur territoire, avec des techniques de basse intensité, permacoles ou faisant appel à une agroécologie urbaine.

Traversée depuis son grand retour par de multiples courants politiques mais aussi par des écoles de pensées sociologiques, techniques ou culturelles, l'agriculture urbaine doit pouvoir préserver et densifier sa capacité transformatrice et émancipatrice, héritée du modèle originel des années 1970.